Image not found or type unknown

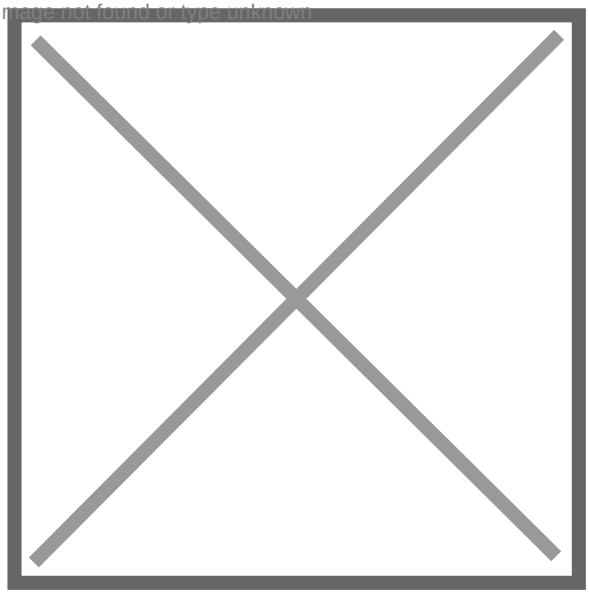

Apès la vente d'un vèhicule

Par **Sylvain**, le **27/10/2009** à **20:35**

Bonjour,
j'ai achetè un vèhicule à un particulier qui lui ma repris ma voiture plus un rajout de 3000€. Les papier signès, une semaine d'après il me demande de re_echanger les voitures plus les frais, ou de payer 4000€ de reparation car la voiture aurai été accidentèe avant la vente, or lorsque je l'ai achetè en garage, rien ne stipulai que le vèhicule avait eu quoique se soit. Le controle technique est vierge donc est-ce que je suis responsable de quelque chose et est-ce que je doit quelque chose? merci de vos reponse; cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés